

## L'inspecteur du village

John Willis

Number 137, Spring 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/90742ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

### ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Willis, J. (2019). L'inspecteur du village. *Cap-aux-Diamants*, (137), 39–40.

# L'INSPECTEUR DU VILLAGE

**R**ock Island s'étend à l'ouest de l'autoroute 55, le long de la frontière. Avec Stanstead et Beebe Plain, il fait partie d'un ensemble de trois villages québécois situés tout près des États-Unis. De l'autre côté de la frontière, c'est la municipalité de Derby Line, au Vermont. Jadis, disons durant les années 1890-1900, Rock Island et Derby Line ne formaient qu'une seule et même agglomération. La promiscuité transfrontalière tient au développement industriel qui procure du travail aux résidents des deux côtés de la frontière. Les deux villages sont alignés de part et d'autre d'un même complexe hydraulique. Vers 1897, le canal de dérivation qui prend son eau de la rivière Tomofobia alimente une fabrique de boîtes en bois, un atelier de fouets, un moulin à farine, des fabriques de chemises, de salopettes et de meubles.

La fabrique de meubles appartient à Désiré Neveu. En 1901, Neveu habite au village avec sa femme Almida et leurs huit enfants. Le plus vieux, âgé de 24 ans, s'appelle aussi Désiré. Désiré fils exerce un métier se rapportant au téléphone. Huit ans plus tard, en 1909, il obtient



Désiré Neveu fils (1877-1934), dans son uniforme d'officier de l'Immigration, au début du XX<sup>e</sup> siècle.  
Photo : gracieuseté de la Société historique de Stanstead.

un emploi au sein du gouvernement fédéral, devenant inspecteur à l'immigration pour Standstead Junction. Il demeure en poste jusqu'à son décès, en 1934. Désiré (fils) fait bien son travail, recevant l'appui de ses superviseurs et des augmentations de salaire. Il est doué pour la chose publique. Vers 1919, il est l'un des souscripteurs les plus efficaces de la région dans la campagne de vente des bons de la victoire lancés lors de la Première Guerre mondiale. Plus tard, dans les années 1920, il devient secrétaire-trésorier de la municipalité, puis maire de Rock Island. Le recensement en 1911 indique qu'il est marié à une Américaine, Gertrude, qui est arrivée au Canada, en 1905. La langue maternelle de son épouse est l'anglais. Il est donc fort probable que Désiré maitrisait les deux langues.

Neveu travaille durant l'été. C'est à ce moment que la plupart des gens traversent la frontière, soit en train ou en automobile. Il a dû apprendre son métier sur le tas. Au début de sa carrière, il n'existe pas encore de manuel de base qui résume les lois et règlements de l'immigration. Ses responsabilités sont appelées à évoluer. À la suite de l'adoption de la nouvelle loi de l'immigration, en 1910, le Canada devient plus strict à l'égard des immigrants qui arrivent au pays via les grands ports ou par la frontière avec les États-Unis. Il faut vérifier les arrivants. Il y a des protocoles à suivre. On n'accepte pas les gens souffrant de maladies contagieuses, ni les prostituées, les infirmes et les déficients mentaux. On interdit pratiquement l'entrée aux Asiatiques. Si vous êtes immigrant, vous arrivez d'Europe et vos papiers ne sont pas en règle – par exemple votre carte d'arrivée ne comporte pas le tampon d'un employé du ministère en poste à Ellis Island, près

de New York –, on peut vous déporter. Il faut être vigilant, selon les autorités, car il existe un important trafic d'immigrants qui traversent illégalement la frontière au sud de Montréal. On dit aux inspecteurs de veiller à ce que les Chinois ne puissent pas rentrer au Canada : ils avaient l'habitude de débarquer du train non loin de la frontière pour ensuite traverser à pied. Les pauvres doivent aussi être exclus. Durant l'hiver de 1911, un jeune couple arrive depuis le Connecticut. Il est Américain, elle est Canadienne française. Ils sont pauvres et accompagnés de leurs enfants. En plus, le père souffre de la tuberculose. Les gens au Connecticut ont eu pitié d'eux, ils leur ont acheté des billets de train pour le Québec, là où la mère avait de la famille. L'inspecteur d'immigration en poste à Beebe Junction n'avait pas d'autre choix que de les remettre sur le train, en direction des États-Unis. Aux dires du journaliste du *Sherbrooke Record*, qui a relaté ces événements dans son quotidien le 6 mars 1911, le Canada aurait auparavant manqué de rigueur à la frontière, mais dorénavant, avec des agents efficaces en poste, ce n'était plus le cas.

Il arrive aux autorités de lâcher prise. Durant les étés de 1910 et 1911, on ouvre grand les vannes aux immigrants qui s'engagent sur un chantier de construction ferroviaire au Canada. Il fallait toutefois montrer aux officiers la preuve qu'on se dirigeait vers un chantier en particulier. L'appétit pour cette main-d'œuvre est à son comble. Avant la guerre, la construction de chemins de fer bat son plein dans l'Ouest avec le Grand Trunk Pacific et le Canadian Northern, et dans l'est avec le National Transcontinental. Dans les faits, il ne s'agit que de mesures temporaires, la politique de contrôle reprend le dessus. Depuis Ottawa, les

autorités du ministère demandent aux inspecteurs de ne pas négliger leur apparence – ils devaient porter l'uniforme et s'abstenir de consommer de l'alcool et du tabac au travail. Il fallait en tout temps demeurer courtois avec les touristes américains qui pouvaient visiter le Canada sans passeport. En dépit des instructions et des agents placés le long de la frontière à Rock Island comme ailleurs, le gouvernement d'Ottawa ne contrôlait pas tout ce qui s'y passait. Les agents disposaient d'une certaine marge de manœuvre et ils s'en servaient. En 1932, le ministère reçoit la lettre d'un résident de Stanstead qui prétend que l'inspecteur des lieux (Neveu) laissait passer des femmes américaines à la frontière. Celles-ci allaient travailler dans des usines à Rock Island : elles auraient ainsi « volé » des jobs aux Canadiennes. Étant donné le contexte de crise économique et de chômage, l'accusation devait être prise au sérieux. Neveu répond qu'il ne laisse pas passer de nouvelles personnes en provenance des États-Unis : « *The only commuters are persons that have been working and commuting for several years.* » Il tolère seulement la pratique du travail transfrontalier chez ceux qui le font depuis longtemps. Je le vois presque sourire, en relisant sa réponse, neuf décennies plus tard. Il y a fort à parier que plusieurs traversaient la frontière, dans les deux sens, pour travailler de l'autre bord, et cela depuis longtemps. Neveu, homme lié à sa communauté, devait tolérer certaines pratiques et laisser passer certaines personnes. C'est comme cela qu'on faisait il y a 100 ans. Les choses ont bien changé depuis!

**John Willis, historien conservateur,  
Musée canadien de l'histoire**